



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45888>

Département(s) de publication : **57, 54**

Annonce n° **25-45888**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE D AMNEVILLE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21570019600011

Ville : Amneville

Code postal : 57360

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57, 54

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <http://amneville.synapse-entreprises.com>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : LEININGER EMILY

Adresse mail du contact : Marches-publics@amneville-les-thermes.com

Numéro de téléphone du contact : +33 387712222

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Documents mentionnés dans le règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Documents mentionnés dans le règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Documents mentionnés dans le règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 15/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Prix (sur bordereau des prix unitaires quantitatif estimatif) : 50 % - Qualité des fournitures : 35 % - Délais (livraison normale - livraison express) : 10 % -

Performances en matière de protection de l'environnement, au regard des informations renseignées dans le cadre du mémoire technique ainsi que dans les documents financiers (propositions au BPU et dans le catalogue client du nombre de produits écolabellisés, recyclés (loi AGEC), de la qualité et de la taille des emballages, ainsi que des moyens de livraison (réduction CO2) : 5% Chaque critère est noté sur une échelle de 0 à 10. La note maximale sera attribuée à la meilleure offre. Les autres seront notées proportionnellement à la meilleure. Critère prix : Note obtenue = 10 x (montant de l'offre la moins-disante/montant de l'offre étudiée). Critère « qualité des fournitures » : une note de 0 à 10 sera attribuée à chacune des offres. Critère « délais » : Note obtenue = 10 x (délais le plus court/délai de l'offre étudiée) Critère « performance en matière de protection de l'environnement » : une note de 0 à 10 sera attribuée.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD CADRE ACHAT ET LIVRAISON DE FOURNITURES SCOLAIRES ECOLES ELEMENTAIRES D'AMNEVILLE ANNEE 2025/2026

Code CPV principal - Descripteur principal : 39162110

Type de marché : Fournitures

Lieu principal d'exécution du marché : AMNEVILLE

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : 70000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour obtenir tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats devront faire au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres une demande sur le « Forum Questions-Réponses » de notre profil acheteur : <http://amneville.synapse-entreprises.com> Une réponse sera alors adressée via ce forum à l'ensemble des candidats. Le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre site : www.amneville-les-thermes.com ainsi que sur notre profil acheteur : <http://amneville.synapse-entreprises.com> à compter du 23 avril 2025. Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plateforme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Entreprises info@synapse-entreprises.com ou par téléphone au 01 72 33 90 70. Il est recommandé de contacter le support Synapse en cas de problème technique le plus tôt possible et de ne pas attendre le dernier moment. Tout intéressé peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (article L551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la signature du marché objet de la présente procédure. - Tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication des actes détachables du marché objet de la présente procédure pour contester ceux-ci par le biais d'un recours pour excès de pouvoir. Toutefois, les concurrents évincés à l'obtention du marché se verront opposer l'irrecevabilité de leur recours dès lors que le marché aura été signé (articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, Conseil d'Etat, 16 juillet 2007, Société TROPIC Travaux Signalisation, Req. n° 291545).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2025